blocus-en-ligne.com

Tu casses leur scolarité ? TU PAYES !

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 17 octobre 2026
Pour diffusion immédiate

Tu casses, tu payes ? Alors l'État paye.

Blocus en ligne ouvre « Pas de prof ? » sur blocus-en-ligne.com. Un outil gratuit pour que les familles et les jeunes fassent payer à l'État chaque heure de cours sans prof. Le but : que l'État paye assez cher pour préférer payer des profs.

L'État fait la leçon. L'État abandonne ses enfants.

Ceux qui gouvernent disent aux parents : « Tu casses, tu payes. » Regardons l'État.

Il laisse des enfants placés à l'ASE finir dans la prostitution. Il laisse des violeurs d'enfants entrer dans les écoles et le périscolaire, sans vérifier leur casier. On vérifie les terroristes. Pas eux. Il ne remplace pas les profs. Des classes perdent des dizaines d'heures par an.

Un parent qui ferait ça perdrait ses enfants. L'État, lui, fait la morale. Il casse l'école publique, l'héritage des pauvres. Alors il paye.

La loi est de notre côté : ne cassez pas, faites casquer !

L'État doit assurer toutes les matières obligatoires. Conseil d'État, 1988. Il a déjà été condamné : Paris, 1 360 € pour 136 heures perdues. Orléans, 800 € en moyenne par famille. Cergy-Pontoise, 150 € par famille plus 800 € de frais. Les juges l'écrivent : « une faute de nature à engager la responsabilité de l'État ».

Personne ne le dit aux familles. Alors elles laissent faire. Nous le disons.

Les familles et les jeunes ont une arme. Qu'ils s'en servent.

Sur blocus-en-ligne.com : je compte mes heures sans prof. Je réunis mes preuves. Un avocat porte ma demande. Zéro euro à avancer. Rien si je perds. De la maternelle au lycée, jusqu'à quatre ans en arrière. Les élèves comptent eux-mêmes. Les parents valident.

Ne cassez rien. Faites casquer. Seul, on subit. Ensemble, en masse, on fait payer.

> *« On nous dit de patienter. Nous présentons la facture. »*
> **Sihem Ghars, fondatrice de Blocus en ligne**

Contact presse : Sihem Ghars, 06 99 01 11 12, sihemghars.pro@gmail.com, blocus-en-ligne.com. Site indépendant, sans financement institutionnel ni parti, gratuit pour les familles. Visuels, vidéo et jugements sur demande.